

BREVET D'INVENTION.

XV. — Éclairage, chauffage, réfrigération, ventilation.

N° 504.033

1. — LAMPES ET ALLUMETTES.

Briquet.

M. ATTILIUS-HAMLET-JEAN VINCENT résidant en France (Seine).

Demandé le 6 février 1919, à 14 heures, à Paris.

Délivré le 31 mars 1920. — Publié le 23 juin 1920.

Cette invention se rapporte à un briquet avec molette frictionnant un crayon de ferrocérium en vue de faire jaillir une étincelle qui allume une mèche imprégnée d'essence ou
5 autre liquide combustible.

L'originalité de ce briquet réside dans ce fait que la molette est sans cesse sollicitée à tourner par la tension d'un ressort et qu'elle en est empêchée par l'accrochage d'un capuchon coiffant la mèche imbibée d'essence, de
10 telle façon qu'en libérant le capuchon par la pression exercée, au doigt par exemple, sur un presseur déplaçant le crochet retenant le capuchon, la molette décrit rapidement une
15 fraction de tour et une étincelle jaillit et allume la mèche qui vient d'être démasquée. En ramenant au doigt le capuchon sur la mèche on arme de nouveau le ressort et en coiffant
20 cette mèche on enclanche son capuchon dans le crochet qui l'arrête.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, un mode de réalisation de ce briquet dont le réservoir d'essence est ici supposé cylindrique. On conçoit que ce réservoir pourrait
25 avoir une autre forme, être parallélipédique par exemple.

Fig. 1 représente le briquet en élévation la mèche étant masquée dans la position qu'occupent ses organes lorsqu'il n'est pas uti-
30 lisé.

Fig. 2 le représente en élévation la mèche

étant découverte et l'étincelle l'ayant allumée.

Fig. 3 représente la construction intérieure de la bague surmontant le réservoir d'essence
35 comportant le dispositif d'accrochage du capuchon.

Ce briquet se compose d'un réservoir à essence 1 surmonté d'une bague 2 contre la paroi interne de laquelle est disposée une
40 lamelle flexible d'accrochage 3 pourvue d'un poussoir 4 faisant saillie à l'extérieur de la bague, cette lamelle est appliquée contre la paroi interne de la bague par un ressort à boudin 5 dont la première spire entoure le
45 tube 6 traversé par la mèche 7 plongeant dans le réservoir 1. La lamelle 3 est munie à la partie supérieure d'un bec 8 qui pénètre dans un trou du capuchon 9, celui-ci s'adapte en
50 prolongement du réservoir 1 dans l'embouchure de la bague 2.

Latéralement et parallèlement au réservoir se trouve un tube 10 renfermant un ressort qui chasse le crayon en ferrocérium 11 contre la jante de la molette 12; l'axe 13 de celle-
55 ci est porté au sommet du tube 10. Le capuchon 9 est muni vers la molette de deux oreilles parallèles 14 qui s'appliquent contre les faces opposées à la molette et sont fixées sur elle par un rivet 15. 60

A l'opposé du rivet 15 et au-dessus de l'axe 13 de la molette (fig. 1) un anneau plat 16

5 passe au travers d'un trou percé dans la molette, cet anneau est accroché par sa partie inférieure à l'extrémité d'un ressort à boudin 17 logé en partie dans une gaine 18, reliant le réservoir 1 au tube 10, et arrêté sur une goupille 19.

10 Lorsque ce briquet est inutilisé le capuchon 9 coiffe le réservoir 1 et il est retenu par le bec 8 de la paillette 3, le ressort 17 est tendu (fig. 1); dès qu'on presse sur le poussoir 4 le bec 8 est dégagé du capuchon, le ressort 17 rappelle brusquement l'anneau 16 (fig. 2) et oblige la molette 12 à tourner en frictionnant le crayon 11, une étincelle 15 jaillit et enflamme la mèche 7; aussitôt qu'on n'a plus besoin de feu il suffit de rabattre le

capuchon 9 sur la bague 2 pour enclancher le bec 8 et tendre le ressort 17; dans ce mouvement le capuchon éteint la mèche.

RÉSUMÉ.

20

Un briquet dans lequel le réservoir d'essence est surmonté d'une bague renfermant un dispositif de lamelle à ressort retenant le capuchon, celui-ci étant attaché sur la molette et sollicité sans cesse à démasquer la 25 mèche imbibée d'essence par la tension d'un ressort relié à la molette et provoquant sa rotation partielle.

VINCENT.

Par procuration :

MAULVAULT.

Fig 1

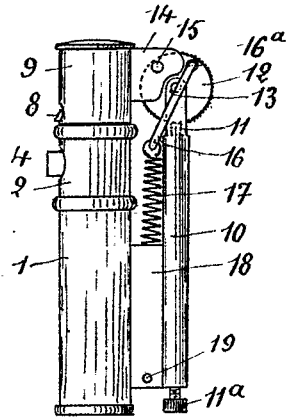


Fig.3

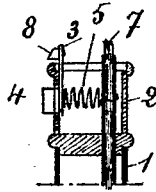


Fig.2.

